

Nouvelles

Grands titres

Le

monde

Politique

Économie

Science et

Santé

DANS L'ACTUALITÉ

Le 29 mai 2005 - Journalistes: Michèle Asso



Selon Environnement Canada, Montréal a connu 10 jours de smog depuis le début de juin, et 25 depuis janvier. Ces données sont inquiétantes, le smog étant associé à 1500 décès par année à Montréal, et 5900 au Canada.

Le smog est principalement constitué d'ozone troposphérique, de pollen, de poussière, d'oxydes de soufre, d'ammoniac et de composés organiques volatils. Mais contrairement aux changements climatiques, le smog est un phénomène local et ponctuel.

Au Québec, on attribue au transport routier près de 40 % des gaz à effet de serre et près de 80 % de certains gaz responsables du smog.

Un vrai danger pour la santé

Selon Santé Canada, le smog affecte surtout les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques cardiovasculaire et respiratoires, qu'il peut aggraver.



Chez les personnes en santé, il peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Il peut également causer des douleurs à la poitrine, des nausées, de la toux et de la congestion pulmonaire.

Selon le Commissaire canadien à l'environnement, le smog tue davantage de Canadiens que les accidents de voiture, le cancer du sein, le cancer de la prostate ou les mélanomes. La pollution de l'air est en effet associée à 5900 décès par année au Canada, dont environ 1500 à Montréal.

Pour contrer les incidences du smog, Santé Canada recommande notamment d'éviter les activités épuisantes en plein air, particulièrement l'après-midi, et de s'abstenir de faire de l'exercice près des zones à forte circulation automobile.

Des moyens pour réduire le niveau de smog

Le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques recommande aux Québécois d'adopter certains comportements pour prévenir le smog et, à long terme, agir sur la pollution atmosphérique et sur les changements climatiques:

- Choisir des moyens de transports alternatifs à l'automobile (le vélo, la marche, le transport en commun et le covoiturage);
- Adopter une conduite écologique (réduire sa vitesse, éviter de laisser tourner inutilement le moteur, éviter les démarrages rapides et entretenir régulièrement sa voiture);
- Réduire au minimum la consommation d'énergie à la maison (baisser le niveau du climatiseur et diminuer l'utilisation des appareils électriques domestiques);
- Éviter l'utilisation des produits à base de solvants
- **Ne pas faire brûler de feuilles, de branches ou d'autres résidus de jardinage**
- Remplacer les véhicules et machines à moteur à essence par d'autres moyens (une embarcation à rames au lieu d'un bateau à moteur, une tondeuse manuelle au lieu d'une tondeuse à essence).



Au Québec, le transport routier est responsable de 80 % de certains gaz responsables du smog.

 ÉGALEMENT SUR RADIO-CANADA.CA

Dossiers :

+ La menace climatique
Notre dossier.

HYPERLIENS*

- Le smog**
Site d'Environnement Canada sur la pollution atmosphérique
- Centre québécois d'actions sur les changements climatiques**

* Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes

Vendredi 1er juillet 2005 11:13 HAE